

## **Sale temps pour une petite structure singulière**

**Par Laure ESCULPAVIT, éducatrice spécialisée, Club Delord, Bordeaux**

**Le Club Delord, à Bordeaux, accueil innovant pour des personnes handicapées psychiques, va devenir un Centre occupationnel de jour et perdre, au passage, quelques-unes de ses spécificités, en particulier du côté du soin. Témoignage sur une année de doutes et de questionnements pour une équipe ballottée par des exigences bureaucratiques bien loin de la dimension de prévention...**

Le club Delord est un espace créé à Bordeaux en 1993 par l'association Espoir 33 en partenariat avec l'hôpital Charles Perrens, le Conseil Général de la Gironde et la mairie de Bordeaux pour lutter contre l'inactivité et l'isolement des personnes handicapées psychiques.

Les objectifs de l'association Espoir 33 sont de proposer une alternative aux soins psychiatriques traditionnels, à l'hospitalisation et à la ré-hospitalisation, de construire un espace convivial à vocation sociale dans la mouvance de la psychothérapie institutionnelle hors des murs de l'hôpital.

C'est le Conseil Général de la Gironde qui délivre la majorité des moyens financiers. L'hôpital psychiatrique Charles-Perrens, par convention, détachait 2 infirmiers auprès du club.

Ce lieu propose un accueil en journée du mardi au dimanche inclus. Les personnes peuvent y passer seulement 10 minutes pour prendre un café ou rester toute la journée, participer aux repas, aux sorties, aux activités organisées en fonction de leurs propositions.

L'adhésion au club est une démarche libre. Les usagers font une démarche personnelle en dehors de toute prescription médicale. L'adhésion au club entraîne le paiement d'une participation financière mensuelle de 9 euros et l'obligation d'un contact hebdomadaire au minimum (qui peut être téléphonique). Si l'adhérent ne tient pas ce contact, ce sont les professionnels qui s'engagent à le contacter pour prendre de ses nouvelles. Cela permet de maintenir un lien souple mais sécurisant. Toutes les actions d'Espoir 33 tendent à assurer et à soutenir la position de sujet des personnes handicapées psychiques.

13 ans... 13 ans déjà passés au sein du club Delord... c'est fou comme le temps passe vite... prise de conscience partagée puisqu'un adhérent me disait hier : « Vous vous rendez compte, Laure, ça fait 10 ans qu'on se connaît »...

eh oui, que de moments partagés... prise de conscience partagée car un vent de changement souffle sur le club Delord en cette année 2014...

20 ans d'existence, hier, célébrés l'année dernière en 2013... cérémonie aux allures d'enterrement...

20 ans de partenariat avec l'hôpital Charles-Perrens qui s'achève donc aujourd'hui, en juin 2014... l'hôpital reprend ses 2 infirmiers détachés... c'est la crise, restriction de budget... et l'hôpital a mieux à faire qu'à financer des clubs de prévention... dorénavant il se consacre à la crise, à l'urgence...

De toute façon, le club Delord, structure expérimentale depuis 20 ans, va devenir un Centre occupationnel de jour...

Paraît que cette classification nous assurera un financement plus pérenne...

En effet, à partir de janvier 2015, le Conseil Général financera le fonctionnement du club pour 3 ans alors qu'avant il lui attribuait une dotation annuelle.

En échange, nous devons nous soumettre à des contraintes nouvelles qui, si elles ne sont pas respectées, entraîneront l'arrêt dudit financement.

Entre autres, le financement se fera au temps de passage journalier de l'usager... donc si un adhérent ne passe pas physiquement au club, le Conseil Général ne paiera pas pour cette journée.

Contrainte difficilement conciliable avec la souplesse du contact hebdomadaire et la notion de libre adhésion... difficilement conciliable avec la population accueillie...

Les demandes et les besoins des adhérents, leur inscription au club varient en fonction de leurs états psychiques, l'instabilité des états émotionnels et mentaux étant inhérente à la plupart des maladies psychiques.

Certaines personnes vont passer tous les jours pendant un mois et ne passeront plus du tout le mois suivant... les adhérents nous disent l'importance qu'a, néanmoins, pour eux le club pendant ces périodes... le fait de savoir que cet espace reste possible et ouvert pour eux, les rassure, les aide à tenir, même s'ils ne souhaitent pas ou ne se sentent pas capables de passer physiquement.

L'institution doit être capable de maintenir un encordage suffisamment souple.

Elle doit être capable d'absorber ces modifications d'humeurs et de comportements propres à la maladie psychique... capable d'accompagner ces personnes tout au long de leurs parcours de vie... c'est pour cela que le club a été créé.

Comment assurer ces missions si le financement ne prend en compte que le passage physique ?

Le temps passé au téléphone ne sera pas comptabilisé... alors que nous passons parfois une heure en ligne à soutenir moralement ces personnes en proie à de grandes souffrances psychiques...

Quelle place pour ce lien fragile et difficilement mesurable qui fait l'essence et l'originalité même du projet ?

Paraît qu'en rognant juste un peu les angles, ça devrait rentrer... inquiétudes... qu'est-ce qu'on va devoir abandonner ?

Est-ce qu'on avait le choix ?

À quel prix l'institution survit ? Et est-ce qu'un partenariat aurait pu se maintenir entre le club devenu Centre occupationnel de jour et l'hôpital psychiatrique Charles-Perrens ?

De toute façon, il n'y a pas besoin d'infirmiers dans les clubs, c'est l'Agence Régionale de Santé qui l'a dit... car ces infirmiers-là n'ont pas de blouse blanche et ne distribuent pas de médicaments... ils ne font donc pas un « vrai » travail d'infirmier, un travailleur social fera très bien l'affaire... et, coup de chance pour l'Agence Régionale de Santé, hasard du destin, c'est le Conseil Général qui finance la branche sociale... ouf, ils n'auront pas à payer...

sauf si les personnes accueillies rechutent et sont de nouveau hospitalisées mais bon... faire de la prévention, à quoi bon... pourtant eux qui ont le souci des chiffres, entre le prix de journée dans un club ou le prix d'une journée d'hospitalisation, le calcul semble assez vite fait.

Et puis c'est la magie des classifications... on dirait que, du statut de « malades » à l'hôpital relevant du champ sanitaire, ils basculent immédiatement à la sortie de l'hôpital au statut de « handicapés », tombant de fait dans le champ social... querelle de financeurs mais aussi et, surtout, regard posé sur la personne handicapée par les troubles liés à sa maladie.

L'hôpital a annoncé en février qu'il rappelait ses infirmiers en avril... mais quand en avril ? le 1er, le 15 le 30 ?... l'hôpital aime le suspense...

ah et puis, zut, flûte, l'association n'a pas alors le financement pour remplacer ces deux professionnels à temps plein, du coup le club va peut-être fermer...

dans sa grande mansuétude, le directeur de l'hôpital Charles-Perrens a consenti à un délai, les collègues pourront rester jusqu'au 31 mai... sans savoir si à cette date il serait ou non possible de maintenir le club ouvert sans la présence des infirmiers détachés... et ce qu'il adviendrait des 60 personnes inscrites au club... chacun ses petits soucis...

3 mois donc pour nous dire au revoir... 3 mois pour terminer une histoire commencée il y a 5 ans pour l'une, 2 ans pour l'autre...

Et vous allez où après ? Quel service a donc si urgemment besoin de votre présence ?

15 jours avant de quitter le club, elles ne savent toujours pas où elles seront affectées... et finalement au 1er juin elles sont en doublon en attendant l'ouverture d'hypothétiques services dans les mois qui viennent... c'est vrai qu'il y avait urgence à les rappeler... et à mettre tout un service en difficultés...

Les usagers ont dit l'importance pour eux de la présence infirmière... ils disent mais ne sont pas entendus... il faut dire que peu d'entre eux vont voter... certains citoyens sont plus intéressants que d'autres...

ils disent aussi leur attachement et leur regret du départ de ces 2 infirmières-là...

attachement, affectivité, lien... un lien qui s'est construit au quotidien au travers des activités, des repas, des moments partagés...

violence d'une séparation imposée...

car c'est la construction et l'existence de ce lien entre le professionnel et l'utilisateur qui aide et soigne aussi... il faut que le professionnel fasse ses preuves, cela prend du temps de faire confiance... et c'est la fiabilité et la continuité de ce lien qui assure et rassure... accompagner au quotidien...

Au club, les infirmiers n'ont pas de blouse et ne distribuent pas de médicaments...

cette vision réductrice, caricaturale et grossière du métier d'infirmier peut prêter à rire... ou à pleurer...

C'est une négation de la dimension préventive du travail de l'infirmier dans les clubs, de son rôle de veille, de vigilance, d'information sur les traitements médicamenteux.

C'est un déni de son rôle de pont entre le milieu hospitalier et le monde « ordinaire » pour les personnes accueillies, pont qui donne du sens, de la continuité dans le parcours des adhérents, qui fait lien.

Le travail infirmier, bien plus qu'une blouse et que des connaissances pharmacologiques, nécessite de la présence, de la disponibilité, un subtil savoir-être au service des personnes accueillies.

Cela demande une grande finesse relationnelle, de l'authenticité, de l'écoute, qualités qui se développent et se travaillent en lien avec une éthique professionnelle...

subtil bricolage relationnel qui parfois répare...

trop subtil pour l'Agence Régionale de Santé apparemment...

2 membres de l'équipe sur 4 s'en vont... seuls les travailleurs sociaux restent...

chacune d'entre nous se trouvant rappelée et réduite à sa formation initiale...

finalement le Conseil Général a accepté de financer 2 postes de travailleurs sociaux supplémentaires dès juin...

d'autres professionnels vont arriver, une autre équipe...

Pour ma part, je suis éducatrice spécialisée... regards croisés avec mes collègues depuis 13 ans... loin des rivalités et des querelles du médico-social, notre savoir-être relationnel s'est construit autour de ces rencontres pluridisciplinaires.

Chacun riche de nos formations initiales, de nos expériences, de nos histoires de vies... libres échanges et respect de nos différences...

cette diversité de regards agrandit l'espace à l'intérieur duquel l'utilisateur peut évoluer... projections et perceptions au travail... c'est la rencontre de l'univers singulier des professionnels qui construit et définit l'espace institutionnel... reconnaissance de nos subjectivités...

la diversité de points de vue des intervenants, la pluridisciplinarité, comme garantie, comme garde-fou à l'illusion de l'objectivité...

Faire équipe c'est accepter qu'il n'y ait pas qu'une réponse mais autant de réponses que d'intervenants et que cela reste néanmoins cohérent...

À trop vouloir simplifier, classifier, finalement on perd l'essentiel... il faut accepter cette petite dose d'incertitude, de flou car c'est dans cet espace-là que la vie et la créativité sont possibles...

Certes ce n'est pas la tendance actuelle... le temps est aux certitudes, à la quantification, à l'objectivisation... summum de l'illusion quand il s'agit de psychisme et de relation humaine...

Vie, mort et résurrection... une nouvelle vie commence pour le club Delord...